

## CONDITIONS DE LOCATION

---

NOUS AIMONS LOUER DANS LE RESPECT MUTUEL.

EN RÉSERVANT, VOUS ACCEPTEZ TOUTES LES CONDITIONS DE LOCATION.

---

### GARANTIE LOCATIVE

Le locataire versera une garantie locative de 150 euros avant de séjourner au Pilgrim's Loft. Le propriétaire recevra la garantie locative avant le début de la période de location. Après inspection du logement au moment du départ, la garantie locative sera intégralement remboursée au locataire si aucun dommage n'est constaté. Cela se fait dans les 5 jours ouvrables suivant la période de location.

---

### PÉRIODE DE LOCATION

L'accès au Pilgrim's Loft aura lieu le premier jour de la période de location, à partir de 17h. Si, pour des raisons exceptionnelles, le locataire souhaite occuper la maison plus tôt, il suffit d'en parler préalablement avec le propriétaire. La sortie de la maison de vacances se fera le dernier jour de location, à 11h du matin au plus tard.

---

### SOUS-LOCATION ET TRANSFERT

La sous-location et le transfert de la location à des tiers ne sont pas autorisés.

---

### PROPRETÉ ET DOMMAGES

Le propriétaire attache une grande importance à la propreté de l'appartement. Toute forme de dommage doit être signalée au propriétaire pour éviter toute ultérieure détérioration. Pendant son séjour, le locataire est responsable de la maison de vacances et de son contenu, et l'utilisera comme bon père de famille.

Le propriétaire se réserve toujours le droit de résilier le contrat et de faire expulser le locataire du Pilgrim's Loft dans le cas où ce dernier cause de graves dommages à la maison de vacances.

Il est interdit de fumer au Pilgrim's Loft.

---

### ANNULATION

En cas d'annulation jusqu'à 5 jours avant le début de la période de location, 50 % du loyer sera facturé. En cas de non-présentation, le montant total du loyer sera facturé. Seules des raisons impérieuses peuvent entraîner l'annulation de la réservation, et ce à la discrétion du propriétaire.

---

## RESPONSABILITÉ

Le locataire est responsable de tout dommage causé par sa faute ou sa négligence, ainsi que de tout dommage résultant du non-respect des obligations contractuelles. Cela s'applique également aux dommages causés par ses compagnons de voyage et les personnes que le locataire a admis au loft. Le locataire est également responsable des accidents dans la maison de vacances.

---

## ACCÈS AU PILGRIM'S LOFT

Il est interdit d'organiser des fêtes pour célibataires, des boums et d'autres beuveries au Pilgrim's Loft.

Il est interdit d'occuper la maison de vacances avec plus de 6 personnes. En cas de dépassement de ce nombre, 25% du loyer par personne supplémentaire sera facturé.

Les animaux domestiques (petits ou grands) ne sont pas admis.

---